parlers en cours au sujet de la création d'un nouvel index économique électrique.

Coordination des transports. — La Chambre de commerce, dans sa séance du 16 décembre 1932 avait émis un vœu en faveur de la coordination des transports.

Ce vœu a reçu satisfaction par les dispositions du décret du 19 avril 1934.

La Chambre de commerce a examiné les dispositions de ce décret qui contribue à réaliser la coordination des transports et dont la mise en application doit finalement aboutir à une entente entre les chemins de fer et les transporteurs routiers.

VŒUX DIVERS

L'assemblée a également voté les vœux suivants :

Coopératives de production. — « Que soit revisé le statut juridique et fiscal des coopératives de production en vue de les faire rentrer dans le droit commun.

« Elargissant le champ d'application du vœu émis par l'assemblée des présidents,

« La Chambre de commerce demande que tout ce qui est contenu dans ce vœu soit également appliqué aux coopératives de consommation. »

Privilège des bouilleurs de cru. — La Chambre de commerce « Croit opportun, au moment où le commerce et l'industrie de sa circonscription ont peine à faire face aux sacrifices financiers qui leur sont demandés, de renouveler sa délibération du 18 décembre 1925 par laquelle elle protestait contre le privilège des bouilleurs de cru, et de signaler aux Pouvoirs publics l'intérêt que représenterait un contrôle rigoureux de la production de ceux-ci et leur imposition au même titre que les autres citoyens. »

Concurrence japonaise. — « Qu'en vue de la lutte contre la concurrence étrangère, et spécialement japonaise, les Pouvoirs publics s'orientent fermement vers une politique de vie moins chère et de déflation des charges fiscales et sociales. »

QUESTIONS DIVERSES

Manifestation de sympathie envers le secrétaire général. — Le président, M. J. Joire, au début de la séance, a offert, au nom de la Compagnie, les insignes des palmes d'or de l'Ordre de la Couronne de Belgique, à M. J. Vandendriessche, secrétaire général.

Il a rappelé les brillants états de service qui ont valu cette distinction et assuré le secrétaire général de la reconnaissance de la Chambre de commerce pour la compétence et le dévouement avec lesquels il dirige le secrétariat.

Documentation. — La Chambre de commerce tient à la disposition de ses membres, la liste des numéros de bordereaux auxquels s'arrêtent les paiements effectués par l'Office de compensation. Des rapports sur la situation des marchés de l'Union sud-africaine, sur la situation économique et financière de la Suède et une notice sur la Palestine.

Situation industrielle. — Un travail sur la situation industrielle et commerciale paraîtra incessamment.

Les fêtes du 40me anniversaire de la Société des Anciens Sous-Officiers

Ce dimanche, Tourcoing sera témoin d'importantes manifestations, à l'occasion du quarantième anniversaire de la Société des Anciens sous-officiers, et de la réception de la société des Anciens sous-officiers de Bruay et de l'Harmonie des Mines de Bruay.

Aux diverses manifestations prévues au programme, prêteront leur concours, en plus de la société de musique précitée : l'Harmonie municipale de Tourcoing, la société nationale des orphéonistes Crick-Sicks, l'harmonie La Fraternelle, la Clique scolaire, les Enfants de Neptune et le « Koninklijke Antwerpsche Zwemclub ».

Rappelons les lignes essentielles de cette belle journée :

A 9 h. : Arrivée en gare de Tourcoing des sous-officiers de Bruay et de la musique des Mines de Bruay. Formation d'un cortège avec ces deux sociétés, la société des Anciens sous-officiers de Tourcoing, l'Harmonie municipale, la Clique scolaire. Départ pour le monument de la Victoire, où un hommage aux morts de la grande guerre sera rendu à 9 h. 30.

Une réception est prévue au siège de la société, 12, rue Faidherbe, vers 9 h. 45 et à l'Hôtel de Ville, vers 10 h. 30.

Une messe à l'intention des membres défunts sera chantée à 11 h. 30 en l'église Saint-Christophe.

Le sermon de circonstance sera prononcé par M. l'abbé Dutoo, ancien sous-officier, ex-aumônier des Chasseurs de Driant.

Au cours de la messe, « l'Harmonie des Mines de Bruay » interprétera « Paysage minier », de Dubois ; « Mort et Transfiguration » (fragment), de Brauss et chant funèbre « In paradisum » de Dubois, avec le concours de la société nationale des orphéonistes « Crick-Sicks ».

Le concert de gala de l'Harmonie municipale de Tourcoing sera donné à 12 h. sur le nouveau kiosque de la Grand'Place.

A 13 h., apéritif d'honneur au Grand Café, pour les deux harmonies.

A 13 h. 15, salle du Gymnase municipal : grand banquet présidé par M. J. Malfait, président d'honneur de la société des Anciens sous-officiers.

A la même heure, un banquet sera offert à l'Harmonie des Mines de Bruay.

A 16 h., grande piscine, magnifique fête nautique.

A 17 h. 30, grand concert de gala par l'Harmonie des Mines de Bruay.

Le public pourra se procurer le programme des auditions données sur la Grand'Place, auprès des membres de la société des Anciens sous-officiers de Tourcoing, ainsi que de la série des épreuves sportives qui seront courues au Stade nautique.

AU SUJET DE L'ENVASEMENT DU CANAL DE TOURCOING

Nous avons rendu compte des démarches entreprises par la Chambre de commerce et par l'Administration municipale, au sujet des graves inconvénients qui résultaient de l'envasement du canal de Tourcoing. Nous avons déjà publié la lettre du ministre des Travaux publics ordonnant l'adjudication des travaux de dragage de l'embranchement de Tourcoing.

De son côté, M. le Préfet du Nord vient de faire parvenir au Maire de Tourcoing, la lettre suivante :

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les inconvénients que présente, pour le commerce et l'industrie de la ville de Tourcoing, l'envasement de l'embranchement du canal de Roubaix qui a motivé l'arrêté du 16 octobre 1933 prescrivant la réduction de 1 m. 80 à 1 m. 60 le tirant d'eau maximum autorisé.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par décision du 14 mai courant, M. le ministre des Travaux publics a ouvert les crédits nécessaires à l'exécution du dragage en cause devant permettre de rétablir le tirant d'eau normal sur cette voie.

Je fais, en conséquence, procéder immédiatement aux formalités de publication et d'affichage pour l'adjudication des travaux, fixée au 27 juin prochain.

Si, comme il y a tout lieu de l'espérer, celle-ci donne un résultat positif, vous pouvez être assuré que toutes dispositions utiles seront prises pour hâter dans toute la mesure du possible la réalisation des travaux.

M. PIERRE JACQUES VICE-PRESIDENT D'HONNEUR DE L'HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE

Au cours de sa dernière répétition, l'Harmonie de la Croix-Rouge a accueilli avec joie M. Pierre Jacques, qui vient d'accepter la vice-présidence d'honneur de la société, qu'il partagera avec M. le docteur Destombes.

M. Jacques fut reçu par MM. Désiré Vandamme, président d'honneur et Achille Destombes, vice-président d'honneur et les membres de la Commission. Après le « Salut au président », brillamment enlevé par les sociétaires, M. Jacques leur fut présenté par M. N. Dhulst, président actif, qui en une courte allocution fit l'éloge du nouveau vice-président d'honneur.

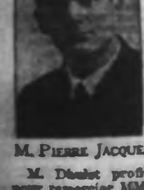

M. PIERRE JACQUES

M. Dhulst profita de la circonstance pour remercier MM. Vandamme et le docteur Destombes du concours toujours généreux qu'ils apportent en vue de la bonne marche de la société.

M. Jacques, se déclarant très fier de l'honneur qui lui était fait, remercia la Commission et assura l'Harmonie de toute sa sollicitude et de tout son dévouement, puis leva son verre à la prospérité de la société qui, avec un chef comme M. J. Homan, ne peut connaître que de nouveaux et brillants succès.

UN SUCCES POUR LA « MUSE DE WATTEEUW »

Nous apprenons avec plaisir que M. Louis Huard, secrétaire de la « Muse de Watteeuw », vient d'obtenir aux Rosati de France un premier prix avec rose d'argent, pour sa composition, parole et musique, d'une « Chanson pour les archers ».

Le lauréat est déjà titulaire de plusieurs premiers prix pour ses compositions patoisantes et à la « Muse de Watteeuw » notamment, il apporte une collaboration des plus appréciées.

Nous adressons à M. L. Huard toutes nos félicitations pour ce nouveau succès, qui ajoute un nouveau fleuron à la belle société patoisante « La Muse de Watteeuw », présidée par le Broutteux.

LA NOUVELLE BANNIERE DE L'« ECHO DE LA FRONTIERE »

Nous avons annoncé, il y a quelque temps, que pour marquer de manière sensible le cinquantenaire de la fondation de leur société, les membres de l'Echo de la Frontière allait recevoir une nouvelle bannière et nous avons donné une reproduction de cet emblème.

Il convient de remarquer que c'est grâce à la participation de tous les sociétaires qu'il a été possible d'acquérir ce drapeau. En effet, depuis quatre ans, en prévision des fêtes qui se dérouleront sous peu, tous ils ont tenu à apporter leur obole et c'est l'ensemble de ces modiques, mais continus versements qui a permis d'acheter une bannière.

MORT DU R.P. CHABOT

On nous prie d'annoncer la mort du R. P. Chabot, missionnaire à Tourcoing, décédé à Paris, le 1er juin. Le défunt était né en Vendée, en 1873 et avait accompli son apostolat une vingtaine d'années dans le Nord.

L'ORAGE PROVOQUE DES INONDATIONS

La pluie diluvienne qui est tombée au début de l'après-midi de samedi, a causé de nombreux dégâts dans des propriétés privées et plusieurs quartiers ont été envahis par les eaux, notamment la rue de la Malsence. Les égouts n'arrivant pas à absorber les eaux assez vite, celles-ci couvrirent la chaussée et finalement les boues amenées en très grande quantité contribuèrent à obstruer les égouts. Il fallut l'intervention du service d'ébouage pour rétablir la situation.

Rue de l'Yser, près du bureau des douanes, les pompiers durent intervenir pour enrayer l'inondation.

La ducasse du quartier des Phalempins

C'est ce dimanche, ainsi que nous l'avons annoncé, que se tiendra la ducasse du quartier des Phalempins.

Pour la circonstance, de nombreux forains ont accepté de s'installer sur les places et dans les rues du quartier. D'autre part, une retraite aux flambeaux et diverses festivités ont été prévues, qui se sont déroulées depuis samedi et se continueront ce dimanche et demain lundi toute la journée.

Souhaitons que le ciel soit favorable et assure sa part de succès à cette fête annuelle.

Les fêtes officielles du quartier de la Marlière

Les grandes fêtes officielles qui doivent se dérouler, cette année, dans le quartier de la Marlière, auront lieu les 1er, 2 et 3 septembre prochain (St-Louis).

Comme précédemment, l'organisation en a été confiée au Comité des fêtes de la Marlière (fondé en 1921), qui mettra tout en œuvre pour assurer à ces festivités, le maximum de succès, et M. le docteur André Lefebvre a bien voulu accepter la présidence d'honneur de ce Comité.

Une réunion aura lieu incessamment pour élaborer les grandes lignes du programme, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir très prochainement.

Chez les Combattants

GROUPE DES PHALEMPINS. — La réunion mensuelle du Groupe, aura lieu demain lundi, à 20 h., au siège, 45, rue des Phalempins.

A l'ordre du jour: dernières dispositions à prendre en vue de l'organisation de la fête du 15me anniversaire; présentation du nouveau fanion; clôture des inscriptions pour le banquet.

LA FRAUDE. — Le sujet tunisien Becherelatelhaidi, 43 ans, demeurant, 37 rue de Wattrelos à Mouscron, trouvé porteur de 40 kilos de tabac belge, a été arrêté par les services de douane, et déféré à la gendarmerie.

CIRCULATION INTERDITE SUR LE PONT DE L'ESPIERRE. — La circulation des véhicules est interdite sur le pont de l'Espierre du 5 au 19 juin, en raison des travaux d'élargissement de cet ouvrage.

La circulation sera déviée par le quai du Havre, le pont hydraulique et le quai de Cherbourg.

ASSISTANCE OBLIGATOIRE AUX VIEILLARDS, INFIRMES ET INCURABLES. — Paiement de l'allocation mensuelle (mois de mai), mardi, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 15 h. 30. (Se munir de la carte grise).

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « LA PREVOYANCE ». — Les parents dont les enfants vont profiter d'un séjour à la mer ou à la campagne, sont priés de bien vouloir passer au bureau, à l'Hôtel de Ville, le plus tôt possible, pour renseignements au sujet du départ qui aura lieu le lundi 2 juillet.

LES ANCIENNES ELEVES DE L'INSTITUT SEVIGNE A GAND. — La première excursion organisée cette année par les anciennes élèves de l'Institut Sévigné a lieu, à Gand, dimanche prochain.

Le départ est fixé à 7 h., de l'école, et le retour vers 21 h.

Un guide officiel attendra les excursionnistes et leur fera visiter Gand: curiosités, musées, château-fort, port, etc..., le dîner sera servi dans un hôtel confortable, un temps libre est prévu à partir de 16 h.

Le prix de l'excursion (autocar, dîner, droits d'entrées divers) est fixé à 30 fr.

Les amicalistes peuvent retenir leurs places, pour leur famille et leurs amis, à l'Institut Sévigné, 70, rue des Ursulines.

ASSOCIATION FEMININE DES MEDAILLEES DU TRAVAIL. — Ce dimanche permanence au siège, 1, Place de l'Hôtel-de-Ville, de 9 h. 30 à 11 h., par la secrétaire-trésorière. Inscription des nouvelles sociétaires. Renseignements et communications. Paiement des cotisations.

UNION POST-SCOLAIRE. — L'Union organise le concours annuel de diction, ouvert à tous les amicalistes et comportant de nombreux prix. Les textes de ce concours sont arrêtés et on peut dès demain se les procurer à la Maison des Amicales, rue du Haze, 57, de 9 h. à 12 h., et de 14 h. à 18 h. 30.

COMITE DES FETES « LES FRANCS, CLINQUET, BEAU-SEJOUR ». — Réunion du Comité mardi prochain, à 19 h., café Cristal, rue du Clinquet: convocation des sociétés participantes à la fête.

AMICALE DE L'ECOLE DE GARÇONS DU BLANC-SEAU. — Réunion ce dimanche, de 11 h. à 12 h. 30. Foyer amicaliste, tir, jeux divers, lectures.

ASSOCIATION PHILATELIQUE. — Ce dimanche, à 9 h. 30, au siège, Café Elin, 42, rue Nationale, 1er étage, réunion mensuelle obligatoire: causeries, échanges.

LA FRATERNELLE HARMONIE DERRIN. — Ce dimanche, réunion au Stade nautique rue du Printemps, à 14 h. 45. Uniforme et pupitre d'instruments.

PHILHARMONIE COLBERTISTE. — Pas de répétition ce dimanche.

ORPHEON « L'ECHO DE LA FRONTIERE ». — Le concert que la société devait donner ce jour au Parc Public, Fin-de-la-Guerre, est remis à date ultérieure.

« MICHELLY JAZZ ». — Répétition ce dimanche au siège, 61, rue du Calvaire.

AMICALE MICHELET. — Ce dimanche: Foyer ouvert, de 10 h. à 11 h. 15. (Séance de tir à la carabine). Commissaires: MM. Cattoire et Scalbert.

ORCHESTRE « LES JOYEUX DRILLES ». — Ce dimanche, répétition au local, 114, rue Achille-Testelin. Nouveau programme. Rendez-vous à 9 h. 45, chez M. Henri Delcroix.

« JEANNOT-JAZZ ». — Lundi, répétition générale, à 19 h., au siège, 20, rue de la Croix-Rouge.

MOUVAUX

CHIFFRE D'AFFAIRES. — La prochaine perception de la taxe sur le chiffre d'affaires aura lieu mardi prochain. Local et heures habituelles.

MARCQ-EN-BARŒUL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni samedi, à 20 h., à la Mairie, sous la présidence de Albert Bailly, maire, entouré de MM. Tabon et Descamps, adjoints. Quinze conseillers étaient présents.

Débits de tabac. — Dans une précédente réunion, le Conseil avait donné avis favorable à plusieurs demandes d'ouverture de débits de tabac. Celles-ci n'ont pu obtenir satisfaction pour le moment.

Avis favorable est cependant donné pour une nouvelle demande concernant l'ouverture d'un débit, rue Montplaisir.

Comptabilité du Bureau de bienfaisance. — Le Conseil a adopté le compte de gestion du Receveur et le compte administratif du président pour l'année 1933. Ils s'élèvent tous deux en recettes à 152.942 fr. 09, et en dépenses à 115.662 fr. 38, soit un excédent de recettes de 37.279 fr. 71, qui sera repris au budget additionnel.

L'assemblée approuve également le budget additionnel 1934 qui s'équilibre en recettes et dépenses à 37.514 fr. 71; le budget primitif 1934, qui se balance à 140.000 fr.

Comptabilité de l'Hospice. — Le Conseil vote ensuite le compte de gestion et le compte administratif de l'Hospice pour 1933, s'élevant en recettes à 393.195 fr. 49, et en dépenses à 330.214 fr. 33, soit un excédent de 62.981 fr. 16.

Le budget additionnel pour 1934 s'élève à 77.625 fr. 16 en recettes et dépenses et le budget primitif 1935 à 248.575 fr. en recettes et dépenses. Ils sont approuvés sans observations.

Comptabilité communale. — M. le Maire cède ensuite la présidence pour l'examen du compte de gestion et administratif de la commune pour 1933. Ce compte accuse un total de recettes de 6.336.025 fr. 99, et de dépenses de 5.793.319 fr. 92, soit un excédent de 542.712 fr. 07.

De plus, le budget additionnel de 1934 présente un équilibre en recettes et dépenses de 6.641.325 fr. 19.

Le Conseil approuve la comptabilité et félicite vivement M. le Maire de son excellente gestion. M. Bailly remercie ses collègues de leur collaboration qui a permis ce beau résultat.

L'assemblée adopte ensuite le budget vicinal de 1935 qui se monte à 67.845 fr. et le budget primitif 1935, qui accuse en recettes 2.711.493 fr. 16, et en dépenses 2.902.521 francs 52. Le déficit de 91.028 fr. 36, qui existe n'est qu'une formalité obligatoire d'après les nouvelles instructions, cette somme concernant les centimes pour insuffisance de revenus qui doivent apparaître de cette façon au budget.

Emprunt pour l'Hôtel de Ville. — M. Bailly demande ensuite au Conseil de prendre une délibération pour la troisième tranche de un million sur l'emprunt de 4.000.000 à la Caisse des dépôts et consignations et propose d'engager des pourparlers avec la compagnie « La Mondiale », en vue d'obtenir la quatrième tranche.

Demande de retraite. — Une demande de retraite émanant de M. Waroquier, ancien employé de la Mairie, qui après dix-sept ans de travail a dû cesser ses fonctions pour cause de maladie, est agréée par le Conseil, qui lui alloue une somme de 200 francs par mois.

Abonnements au Mongy. — A l'unanimité et répondant en cela à de nombreuses demandes des habitants, le Conseil décide de solliciter pour la troisième fois de la Compagnie de l'E.L.R.T. l'obtention d'abonnements mensuels pour les usagers marcquois de la ligne Lille-Marcq.

Un kiosque d'attente sera érigé sur la Grand'Place. — Après accord avec la Compagnie des tramways de Lille et celle de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, le Conseil municipal décide de faire ériger sur la Grand'Place, à proximité de l'église, un kiosque d'attente à l'usage des usagers des tramways. Le coût total de ce kiosque est de 6.000 fr., qui seront pris en charge par parts égales entre les deux compagnies et la ville de Marcq.

Service d'autobus. — Sur la demande de la Compagnie des tramways de Lille, qui présente le projet éventuel d'un service d'autobus qui ferait le trajet de La Madeleine au nouvel Hôtel de Ville de Marcq, en passant par le Plouich, l'assemblée donne son avis favorable sans engagement de sa part.

Demandes de subventions. — Le Comité des fêtes du quartier Montplaisir ayant sollicité une subvention plus forte que celle qui lui était attribuée jusqu'ici, obtient la somme de 1.200 fr., en raison de la situation spéciale de ce quartier.

Le Conseil examine la même demande émanant du Comité du quartier de l'Entrepôt et alloue 1.000 fr. à la société de gymnastique « La Renaissance » du Pont-de-Marcq, qui doit participer prochainement au concours de Bruay et la somme de 300 fr. au Vélo-Club Marcquois, qui se propose d'organiser des courses cyclistes.

M. le Maire donne ensuite lecture d'une lettre de remerciements de M. Boet, président de l'Harmonie de Rouges-Barres, qui expose la situation difficile de cette société, puis le Conseil examine diverses questions d'ordre intérieur et le huis-clos est prononcé à 22 h. 30, pour l'examen des questions d'assistance.

MORT DE M. FERNAND SORI CONSEILLER MUNICIPAL

L'administration municipale a appris samedi soir, avec regret, la mort de M. Fernand Sori, conseiller municipal depuis 1929 et dont l'état de santé inspirait depuis quelques mois de vives inquiétudes à sa famille et à ses amis.

Jouissant de l'estime générale à Marcq et notamment dans le quartier de Rouges-Barres, M. Fernand Sori sera vivement regretté de tous.

Nous présentons à sa famille l'expression de nos sincères condoléances.

UNE REUNION DU PARTI DEMOCRATE POPULAIRE

Samedi soir, à 20 h., la section marcquoise du Parti Démocrate Populaire a tenu une réunion générale en son siège, Café du Coin, Grand'Place, sous la présidence d'honneur de M. Isidore Buisine, qui était entouré de MM. Piken, vice-président et Pierson, secrétaire.

Aimablement présenté à l'assistance par M. Pierson, l'actif secrétaire de la section, M. Edouard Jarno, agrégé de l'Université, professeur au Lycée Faidherbe à Lille, fit une intéressante causerie sur l'attitude du Parti Démocrate Populaire envers l'Union nationale.

Il fut ensuite procédé à l'élection des délégués qui participeront au Congrès extraordinaire qui doit avoir lieu le 1er juillet, à Lille. Furent désignés à l'unanimité: MM. A. Delepierre, I. Buisine, L. Bossu, A. Van Boterdael, H. Breux.

MM. Piken, Fernand Picavet et Jean Pierson furent désignés comme suppléants.

Roulant à vélo, un jeune garçon tombe dans le canal près du pont du Risban

Au début de la soirée d'hier samedi, vers 18 h., le jeune Marquis, âgé de 14 ans, demeurant avec ses parents aux Hautes-Loges, à Marcq-en-Barœul, roulait à vélo non loin de son domicile, le long de la berge du canal, lorsque, on ne sait au juste comment, il tomba dans le canal à proximité du pont du Risban.

Un passant, M. Albert Desplanques, employé et secrétaire de la Musique Municipale, demeurant rue de Lille, à Marcq, témoin de la chute du jeune cycliste, plongea aussitôt et après trois reprises fut assez heureux de ramener sain et sauf le jeune cycliste sur la berge.

L'enfant, qui en était quitte pour un bain forcé, fut reconduit chez ses parents. Quant à son vélo, il est resté au fond du canal.

Un homme s'endort sur le boulevard Foch et sa bicyclette est volée

Vendredi soir, M. Lucien Bocquet, receveur au Mongy, qui avait bu plus que de raison, s'est endormi à l'entrée de l'avenue Foch, vers minuit. Il avait auparavant déposé sa bicyclette auprès de lui. Quand il s'éveilla, sa machine avait disparu, de même que sa casquette. M. Bocquet a porté plainte au commissariat de police. Sa bicyclette est estimée 600 fr.

UNE FUITE D'EAU RUE DU VELODROME. — Par suite d'une fuite aux tuyaux d'alimentation du canal de Roubaix, la rue du Vélodrome a été un moment inondée samedi matin. Le sous-brigadier Lepiat qui avait été prévenu, alerta sans tarder la Société des eaux du Nord qui fit les réparations nécessaires.

AVIS AUX COMMERÇANTS. — Les marchands ambulants de la commune sont avisés que la vérification des poids et mesures aura lieu le mardi 5 juin, de 14 à 16 h., au Café Lebian, 43, rue Nationale, pour les sections du Pont et du Plouich; le mardi 12 juin, de 14 à 16 h., au Café de la Ferme, rue de Rouges-Barres, pour les commerçants ambulants du Boulevard et de Rouges-Barres; le vendredi 15 juin, de 14 à 16 h., au Café du Coin, place de la Mairie, pour le reste de la commune.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Aujourd'hui, dimanche 3 juin :

Caisse d'Epargne: Ouverte de 9 h. à 10 h., 7, Place de la Mairie.

Paroisse Saint-Quirin: A l'issue de la Grand'messe, procession du St-Sacrement, au calvaire du Faubourg.

Harmonie Municipale: Rassemblement à 9 h. 45, au local.

Fête du Bailly: Rassemblement des sociétés, à 15 h. 30, chez M. Robert Quivron. Départ du cortège vers 16 h.

HALLUIN

Aujourd'hui, dimanche 3 juin :

Rassise de la ducasse.

Pharmacien de service : M. Poursuira, rue de la Gare.

Etablissement de bains-douches, rue de Lille, ouvert de 9 h. à 11 h. 30.

Caisse d'Epargne (rez-de-chaussée de la Mairie) : Fermée à l'occasion de la Fête-Dieu.

Services municipaux : Bureau de l'Etat-Civil, ouvert de 9 à 12 h.

Médaillés du Travail : Permanence de 10 h. 30 à 12 h., au siège social, rue de Lille.

Cours gratuit d'espéranto : de 10 à 11 h., « Café du Lion d'Or », place de l'Eglise.

Bibliothèque Catholique, au Cercle Saint-Joseph, rue de Lille, 30 ; Prêt de livres de 10 h. 30 à 12 h.

Amicale des Directeurs, Employés et Contremaîtres : Permanence au siège, de 11 à 12 h.

Anciens Combattants Belges : Permanence pour la perception des cotisations, de 11 à 12 h., Café Wauquier, rue de la Gare.

Anciens Sous-Officiers : Réunion amicale, à 11 h., au local, « Café de la Mairie », place de l'Eglise.

Foyer de la Paix, rue Emile-Zola : de 11 à 13 h., concert-apéritif.

Maison des Syndicats Libres, rue des Ecoles, de 11 à 13 h., concert-apéritif.

Familial-Ciné, rue des Ecoles, Maison des Syndicats libres : Séances à 15 h. 30 et à 19 h.

Concert public par la « Concordia-Harmonie » ; de 17 h. 30 à 18 h. 30, sur le kiosque de la place Jean-Jaurès.

LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Hier samedi, à 19 h. 30, le Conseil municipal d'Halluin s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Desmettre, maire.

Après lecture du procès-verbal de la dernière réunion, l'assemblée passe à l'examen des questions figurant à l'ordre du jour.

Aux abords de la gare. — Dans un rapport présenté à l'assemblée, M. le Maire invite l'administration municipale à insister auprès du ministre des Travaux publics pour que l'approbation du projet relatif aux travaux d'élargissement du pont du Molinel et à la construction d'une passerelle intervienne au plus tôt, afin de permettre la mise en adjudication des travaux dont le coût s'élèverait approximativement à 315.000 francs. La ville prélèverait sur ses fonds propres la différence qui pourrait se produire entre le montant des dépenses réellement faites et le reliquat des surtaxes.

L'assemblée a donné son accord à ce rapport.

Matériel d'incendie. — La Commission des finances propose l'acquisition de 500 mètres de nouveaux tuyaux, d'un fourgon et d'une nouvelle auto-pompe. La dépense serait de 37.500 fr. La ville ne pouvant disposer que de 25.000 fr., l'Etat serait sollicité pour subventionner le reste, soit 12.500 fr. Il en est ainsi décidé.

Création d'une classe enfantine au Colbras. — L'assemblée décide la création d'une classe enfantine à l'école communale du Colbras. La ville prendrait à sa charge toute la dépense qui résulterait du fait de la création de cette école.

L'usine des Eaux va être vendue. — L'ancienne usine des Eaux du hameau du Malplaquet ayant été désaffectée, la société Vandeputte frères et Cie offre à l'acheter pour 90.000 francs.

La Commission des Finances estimant ces conditions avantageuses, demande l'adhésion de l'assemblée au projet. Les fonds provenant de la vente de cette propriété seront employés à restaurer la chaussée du chemin de Grandville. Cette proposition est acceptée.

Le couvent de la rue des Ecoles va être vendu. — L'immeuble de la rue des Ecoles à usage d'orphelinat et l'hospice qui lui est accolé ainsi que le presbytère de Saint-Hilaire occasionnant des dépenses onéreuses pour la ville, celle-ci a offert à la Société anonyme des œuvres civiles d'Halluin de racheter ces immeubles. Cette société en offre 115.000 francs, proposition qui est acceptée. Cette somme sera affectée à la restauration du chemin de Grandville.

(à suivre).

La rassise de la ducasse

La ducasse d'Halluin aura-t-elle donc, comme en certaine ville, sa rassise. Il en sera du moins ainsi cette année, car, comme nous l'ayons annoncé hier, les forains ont obtenu l'autorisation de demeurer installés sur la place Jean-Jaurès. Cela ne sera pas pour déplaire à la population, bien au contraire, car elle trouvera dans ce fait une distraction de plus et d'autant que l'excellent société de musique la « Concordia-Harmonie » a bien voulu consentir à donner à cette occasion, un brillant concert. Sous l'habile direction de son chef, M. Léopold Pattyn, elle exécutera, de 17 h. 30 à 18 h. 30, toute une série d'œuvres des meilleurs compositeurs. Nous avons, d'ailleurs, donné hier, la composition du programme.

Nombreux seront, sans doute, les habitants qui voudront assister à ce beau concert et applaudir en la même circonstance, les musiciens et leur dévoué chef.

La fin tragique d'un neurasthénique

Un tisserand, M. Charles-Louis Cornette, 66 ans, veuf, demeurant seul, impasse du Mamelon Vert, a été trouvé pendu dans sa demeure, samedi matin.

Depuis longtemps, Cornette était atteint d'une grave et douloureuse maladie, qui avait beaucoup influé sur sa mentalité, et c'est sans doute au cours d'une crise de neurasthénie que le malheureux a accompli son acte de désespoir.

M. Nadaud, commissaire de police, a fait le constat d'usage, et M. le docteur Louf, qui a procédé à l'examen du cadavre estime que la mort s'est produite dans la première partie de la nuit de vendredi à samedi.

ARRESTATION D'UNE FRAUDEUSE. — Le préposé Jules Dekuyssche, de la brigade d'Halluin-Droite, se promenait samedi, vers 13 h. dans la rue de l'Abattoir; ayant remarqué une femme d'allure suspecte, il l'interpella. Elle reconnut qu'elle était nantie de tabac de contrebande. Conduite au poste principal de la rue de Lille, elle y fut fouillée par la visiteuse qui découvrir en effet, dissimulés sous les vêtements, 8 kil. 500 de tabac, d'une valeur de 206 francs. La fraudeuse est une habitante de Menin, Bertha Demeyère, 28 ans, soigneuse, demeurant rue Nationale; elle a été remise à la gendarmerie et sera transférée à Lille.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Elle aura lieu demain lundi, à 15 h., au local du Bureau de bienfaisance, rue des Ecoles, et sera pratiquée par M. le docteur Doren.

LES SOCIETES EN EXCURSION. — La section artistique des Syndicats Libres d'Halluin, « Rerum Novarum », effectuera son excursion annuelle le 22 juillet prochain. Le but choisi de ce voyage est, cette fois, la jolie plage de St-Idesbald, près de Coxyde-sur-Mer.

CHEZ LES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Aujourd'hui dimanche, à 11 h., aura lieu l'assemblée mensuelle des Anciens Sous-Officiers, Brigadiers et Caporaux, au local, « Café de la Mairie », place de l'Eglise.

ANCIENS FRERES D'ARMES. — Ce dimanche, à 17 h., assemblée générale de la société, au Foyer de la Paix, rue Emile-Zola.

A L'AMICALE DES DIRECTEURS, EMPLOYES ET CONTREMAITRES. — Aujourd'hui dimanche 3 juin, de 11 à 12 h., perception des cotisations et paiement des prestations.

A LA JEUNE GARDE. — Mercredi prochain aura lieu, au Cercle catholique, une séance exceptionnelle d'entraînement en prévision du concours régional de Marquette, qui aura lieu le dimanche 24 juin : Pupilles à 16 h. 30, adultes à 19 h. 30.

CHEZ « LES JOYEUX ». — Demain lundi, assemblée générale au local, « Café de la Mairie », place de l'Eglise, à 10 h.

RONCQ

Aujourd'hui, dimanche 3 juin :

Bibliothèque Catholique, à la Maison Paroissiale, rue du Docteur-Galissot : Prêt de livres, de 8 h. à 9 h. 30.

Sapeurs-Pompiers : à 9 h., manœuvres avec démonstrations.

Secrétariat Populaire : Au Centre, Maison des Syndicats Libres, 261, rue de Lille, permanence de 9 à 11 h.; Au Blanc-Four, Café Coeyn, rue de Lille, permanence de 6 h. à 6 h. 30.

Section des Mutilés du Travail : Permanence de 9 à 11 h., au local, « Café St-Hubert », 265, rue de Lille.

Caisse d'Epargne, rue de Lille, 276 : Fermée à l'occasion de la Fête-Dieu.

Ciné Roncquois, rue des Chats-Huants : Matinée à 16 h., soirée à 19 h. 30.

UN ECHO DE LA FETE DES MERES

Une belle famille dont l'aïeule entrera bientôt dans sa 100me année

Parmi les vingt-cinq mères qui dimanche dernier, recevaient à l'occasion de la Fête nationale des mères, la médaille de la Famille française des mains du vénérable maire de Roncq, M. Jules Cornard, figurait Mme Vve Butaye-Verkinder, demeurant 4?3, ... de Lille, au Faubourg, Mme Butaye, de son mariage avec M. Victor Butaye, un brave et honnête ouvrier de brasserie, décédé il y a quelques années seulement, n'eut pas moins de 12 enfants, dont 11 sont encore vivants. L'un d'eux, M. Arthur Butaye, ancien combattant belge, est titulaire de la médaille militaire. Trois fils et trois gendres firent d'ailleurs, la guerre ; tous revinrent.

Mme Vve BUTAYE-VLIEGHE

Tous les enfants de cette belle famille sont mariés et ont, eux-mêmes de nombreux enfants. M. Frédéric Butaye-Sartrys, demeurant rue Latérale, père de huit enfants, dont deux décédés, est lui-même quatre fois grand-père, car l'une de ses filles, Mme Verchaeve-Butaye, qui habite le hameau du Pont-Neuf, à Menin, est mère de trois gentils bébés. Et cela représente une succession de quatre générations. Mme Butaye-Verkinder possède d'ailleurs, quatorze petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Mais un cas plus rare se présente dans cette belle famille de travailleurs honnêtes. Il consiste en ce que Mme Vve Buttaye-Verkinder, âgée aujourd'hui de 79 ans, possède encore sa belle-mère, Mme Vve Butaye-Vlieghe, de Menin, qui se trouve aujourd'hui, dans sa 99e année.

Nous nous souvenons avoir, il y a quelque huit ans, entretenu nos lecteurs de la brave aïeule.

Elle avait alors 70 descendants ; elle en compte maintenant, nous dit l'un de ses petits-fils, 122.

Mme Butaye-Vlieghe qui, malgré son grand âge, jouit encore d'une santé robuste, malgré la surdité dont elle est atteinte depuis quelques années, est très honorablement connue à Menin, où longtemps elle exploitait le «Café de l'Ancre», où elle demeure, d'ailleurs, avec l'un de ses enfants.

Originaire de Menin, où elle est née le 9 septembre 1835 ; elle se maria en 1857 et eut dix enfants, dont sept sont encore vivants. Mme Butaye-Vlieghe a célébré ses noces d'or en 1908, et l'an dernier, l'une de ses filles a fêté dans les mêmes conditions, le cinquantième anniversaire de son mariage. C'est à cette occasion qu'on put dénombrer les descendants de la vénérable aïeule. Quand vivait encore M. Victor Butaye-Verkinder, de Roncq, la brave femme constituait la première de cinq générations. La mort de son fils aîné a rompu cette belle descendance.

Nous disions plus haut, que la famille Butaye était une famille de braves travailleurs. En veut-on une preuve : elle est constituée par l'admirable exemple de fidélité envers leurs patrons de plusieurs de ses membres.

L'aïeul, M. Pierre Butaye, fut attaché durant 55 ans, à la fabrique de tabac de M. Lambert, à Menin ; son fils, M. Victor Butaye a travaillé pendant 45 ans, à la brasserie de M. Torris, à Roncq, un accident l'ayant forcé de quitter son emploi. Enfin, M. Arthur Butaye fait partie depuis 33 ans, du personnel de cette même maison.

Cela méritait d'être signalé pour l'honneur de cette belle et brave famille ouvrière.

Les funérailles de M. Henri Delannoy

Au milieu d'une assistance considérable ont été célébrées samedi matin, à 10 h., en l'église Saint-Piat, à Roncq, les obsèques de M. Henri Delannoy-Cardon, ancien combattant, ancien cultivateur et fils de M. Henri Delannoy - Catteau, ancien adjoint au maire, dont nous avons annoncé la mort à l'âge de 62 ans.

La levée du corps a été faite à la maison mortuaire, rue de la Vieille-Cour, 38, par M. le chanoine François, curé de la paroisse.

Devant le corbillard était portée une superbe gerbe offerte par le personnel de la ferme précédemment occupée par le défunt et qu'exploite aujourd'hui son gendre, M. Pétillon.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Charles Vandermarlière, président du Syndicat agricole de Roncq; Pierre Lecomte, président de l'Amicale du Centre des Anciens Combattants; Emile Legrand, René Couvreur, Victor Casier, Désiré Selosse, cultivateurs voisins et amis de M. Delannoy; Jules Derveaux, Jules Roelens, anciens combattants.

Derrière le corbillard, on remarquait une imposante délégation de l'Amicale des Combattants, entourant le drapeau cravaté de noir.

Le deuil était conduit par M. Louis Pétillon-Delannoy, gendre; Pierre Pétillon, petit-fils et Louis Delannoy, frère du défunt, accompagnés de MM. les abbés Pierre Delannoy, économe au Petit Séminaire d'Haubourdin, son cousin; Gaston Desmazières, économe à l'Institution du Sacré-Cœur et Marcel Cardon, élève du Séminaire de Merville.

Dans le funèbre cortège, nous avons noté la présence de M. Meurillon, conseiller général du Nord, maire de Comines; Jules Cornard, conseiller d'arrondissement, maire de Roncq, ainsi que ses adjoints; Lesaffre, conseiller d'arrondissement; Goeman, président du Syndicat agricole de Sainte-Marguerite; de nombreuses personnalités agricoles de toute la région; MM. les abbés Matton, curé de Comines (Sainte-Marguerite); Lafontaine, curé de Roncq, etc., etc...

Après la messe, célébrée par M. le chanoine François, assisté de MM. les abbés Picavet et Gentois, vicaires de la paroisse, l'inhumation a eu lieu au cimetière du Centre, dans le caveau de famille.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Elle aura lieu pour le Centre, le mardi 5 juin, à 15 h., au « Café de la Station », rue de Lille, par M. Henri De Lesseus, et sera pratiquée par M. le docteur Bertrand.

BELGIQUE

MOUSCRON, 105, rue de la Station. (Téléphone 5.44).

La grève dans le textile de Verviers

Les pourparlers continuent entre le directeur des syndicats des Travailleurs chrétiens et les patrons. Un long procès-verbal des tractations a été rédigé samedi. En voici les grandes lignes:

En ce qui concerne les lois sociales en vigueur, concernant les salaires et les conditions de travail, les délégués patronaux ont déclaré que la Fédération tiendrait compte des lois, de la situation ouvrière, des nécessités économiques et des instructions de l'inspection du travail. Les patrons tiendront à honneur de respecter strictement et loyalement ces prescriptions.

Pour ce qui a trait à l'activité syndicale, les patrons ont déclaré n'avoir ni la pensée, ni le droit de limiter en quoi que ce soit l'activité des syndicats ouvriers. Ils sont et seront toujours libres de défendre les intérêts des ouvriers chaque fois qu'ils estimeront que ceux-ci sont lésés. La Fédération patronale se refuse à tolérer le monopole syndical et elle tiendra toujours compte de l'esprit de collaboration et d'entente qui pourra être manifesté ou non par les organisations ouvrières.

Quant à la majoration de 20%, les délégués patronaux ont répété que l'industrie textile verviétoise ne peut plus supporter une telle charge. Le directeur de la Fédération des ouvriers chrétiens a déclaré qu'il ne pouvait pas être d'accord avec cette décision.

Quant aux conditions de travail dans les filatures, les patrons ont déclaré qu'ils ne peuvent employer plus d'ouvriers qu'ils n'en ont besoin sur deux renvideurs, parce qu'ils veulent diminuer leurs prix de revient pour obtenir plus de commandes et augmenter ainsi le nombre de renvideurs en marche et, par conséquent, le nombre des ouvriers employés. En attendant, et chaque fois que cela sera possible, les rattacheurs en surnombre seront occupés dans l'usine.

Quant à la prime de direction, les délégués patronaux ont affirmé que cette prime sera de 2% du salaire total de l'équipe. Enfin, au sujet du roulement, les délégués patronaux ont répondu que les nombreux abus constatés dans le fonctionnement ancien du roulement, ont eu pour conséquence la décision de la Fédération patronale de se refuser dorénavant à toute organisation concertée, en accord ou non avec les syndicats ouvriers. En cas de possibilité et de nécessité, chaque patron établira lui-même à l'intérieur de son établissement, un roulement bien compris.

LES DIFFICULTES FINANCIERES DU SOCIALISME

M. Balthazar, échevin socialiste des finances de la ville de Gand, blâmé récemment par le Conseil communal de cette ville, pour ses tractations avec la Banque belge du Travail, a été convoqué au ministère de l'Intérieur. On croit que sa démission n'est plus qu'une question de jours.

* * *

La société coopérative S.A.R.O.V., organisme de radiophonie du parti socialiste, pour la partie flamande du pays, établi Longue rue d'Argile, à Anvers, a été déclarée en faillite.

Le Tribunal de commerce a désigné un juge-commissaire et un curateur.

LES AVIATEURS FRANÇAIS ARRIVENT A EVERE

Les aviateurs français qui participent à la Fête des Ailes, sont arrivés à Evere, samedi matin, à 11 heures, au milieu d'une pluie diluvienne.

Partis de la base de Villacoublay, les aviateurs eurent à lutter contre la pluie. Certains d'entre eux, le quadrimoteurs « Farman » 220 C.V., équipé de quatre moteurs Hispano de 650 C.V., le « Bréguet 413 », bimoteur, le « Block 200 » et le groupe des huit appareils « Mureaux », commandés par le capitaine François, avaient jugé plus prudent d'atterrir en cours de route.

Les aviateurs ont été salués par le colonel Riedenger, attaché militaire à l'ambassade de France, et par son adjoint, le capitaine Fustier, le colonel Tapperoge, commandant du 1er régiment de l'aéronautique ; le colonel Desmet, commandant de l'Ecole militaire d'aéronautique ; les majors Arnould et Lambert, le commandant Meunier, les capitaines Decatters, Dumont, Thaïs, Lahaye, Georges et Jean Verhaegen, Bridout ainsi que de nombreux officiers et sous-officiers de la base aéronautique d'Evere.

LES EXPLOITS D'UNE CARTOMANCIENNE

Une certaine Lucie Mauffrée, de Gosselies, ayant à vaincre un rhumatisme, et d'autre part voulant se débarrasser de l'emprise d'un nommé Lefèbvre, ne trouva rien de mieux que d'aller trouver la cartomancienne, Marie-Louise Delmez, de Fontaine-l'Evêque.

Celle-ci se fit remettre successivement 14.000 francs pour un soi-disant pèlerinage à Lisieux, 1.400 francs pour un autre à Saint-Hubert et puis encore 800 francs, cette fois pour un voyage à Malonne !

De plus, sa facture mentionnait du beurre « ensorcelé » à 1.400 francs la livre et pour 3.000 francs d'enveloppes « magiques ».

Bref, elle escroqua largement sa crédule et naïve cliente. L'affaire vient d'avoir son épilogue devant la 7e Chambre du Tribunal correctionnel de Charleroi.

La cartomancienne y a été condamnée à 18 mois de prison et 700 francs d'amende ; et son arrestation a été prononcée à l'audience.

Une complice, Catherine Chapelle, de Courcelles, qui servit d'intermédiaire, a été condamnée à trois mois de prison et 350 francs d'amende.

La partie civile a obtenu 25.000 francs de dommages-intérêts.

MOUSCRON

L'ORAGE DE SAMEDI A CAUSE D'IMPORTANTS DEGATS

La pluie diluvienne qui est tombée sur la région a provoqué, à Mouscron, d'importants dégâts.

La foudre est tombée à deux endroits: chez M. Marcolini, rue de Courtrai et sur un chalet se trouvant dans le jardin de M. le docteur Schepens, rue du Moulin. Aucun accident à signaler.

La pluie a provoqué des inondations, notamment depuis le Cuirassier jusqu'au Mont-à-Leux.

Aux usines Motte, rue de Borneville, la conduite d'un collecteur particulier a sauté, ce qui a amené une inondation dans la cave, où se trouvait emmagasinée de la laine. Les dégâts sont toutefois peu importants.

Chaussées de Menin et de Lille, ainsi que rue de la Croix-Rouge, les trottoirs se sont effondrés par suite de la pression des eaux.

Rue de l'Egalité, Mme Jules Dupont, qui allait chercher son enfant, est tombée dans le rez qui avait débordé. Des témoins lui portèrent secours immédiatement.

La petite Marcelle Verzeele, qui passait au coin de la chaussée de Menin et de la rue Sainte-Germaine, est tombée dans une excavation sans se faire de blessure.

Dans les rues du Roitelet du Beau-Chêne, on a également relevé des excavations produites par l'afflux des eaux.

HOTEL STOCKMAN, Menu 30 fr. B. : Hors-d'œuvre - Potage - Sole Marguery - Pré-salé - Poulet-Salade ou 1/2 Homard - Crêpe ou Glaces. — THE DANSANT.

CABINET DENTAIRE du Docteur HEUVELMANS. Consultations mardis et samedis. 32, rue du Télégraphe, Mouscron.

TOURNAI

Le GRAND CORTEGE FOLKLORIQUE DES GEANTS qui sortira pour la deuxième fois le dimanche 10 juin à 3 heures de l'après-midi

A nos nouveaux géants Lethalde et Engelbert, nos valeureux guerriers qui portèrent donc bien haut le renom tournaisien en Palestine, notre comité de Folklore ajoutera aussi le « Chale Vert » dont nous donnerons les origines dans une prochaine chronique.

L'on travaille avec une activité fébrile au char que nous offrent les sympathiques dirigeants des entrepreneurs tournaisiens, MM. Louis Pary, conseiller communal et Jean Degreppe, auxquels nous devons ajouter les noms de MM. Georges Cacan et Marcel Coupé qui se chargeront gracieusement de la peinture et de la garniture.

De tels concours nous assurent une création digne de notre renom artistique tournaisien et en acclamant avec les Tournaisiens ces premiers gestes spontanés de générosité, nous en attendrons d'autres qui nous n'en doutons pas permettront à chaque sortie d'amplifier, d'allonger le cortège et permettront d'ici quelques années de faire de notre cortège de géants, une des curiosités folkloriques maîtresses en Belgique.

LA VACCINATION ANTIDIPHTERIQUE. — La deuxième séance de vaccination antidiphtérique aura lieu à la Mairie, salle des Mariages, le jeudi 7 juin, de 15 à 16 h.

AVIS AUX CHOMEURS. — Demain lundi, pointage des chômeurs partiels, à 9 h.; pointage des chômeurs complets, de 15 h. à 15 h. 30.

CONCERT DE LA « PHILHARMONIE ». — L'excellente société de musique « La Philharmonie » donnera son premier concert d'été, demain lundi, à 20 h., sur le kiosque de la place de l'Eglise. Elle exécutera, sous la direction de son dévoué chef, M. Albert Lebrun, le programme suivant ; 1. « Allegro », par X...; 2. « Rimaartowe », fantaisie pour baryton, par G. Gadenne; 3. « 6e Air Varié », grande fantaisie pour clarinette, par Eug. Brepsant; 4. « Lugdunum », par G. Allier; 5. « Tsigane-Marche » (H. Staz), F. Popy. Les amateurs de bonne et belle musique se feront un plaisir d'aller nombreux écouter ce concert de choix.

A LA JEANNE D'ARC. — Demain lundi, à 19 h. 30, répétition pour la Fanfare, au local, Maison Paroissiale, rue du Docteur-Galissot.

LINSELLES

A LA CAISSE D'EPARGNE. — La séance de Caisse d'Epargne n'aura pas lieu à cause de la Fête-Dieu.

QUESNOY-SUR-DEULE

SOCIETE DE TIR « L'UNION ». — Il est rappelé que le concours a lieu à Lille et se terminera le 10 courant. Les amateurs peuvent se procurer des carabines au siège, Café Sainte-Cécile. Les sociétaires sont priés de régler leurs cotisations de 1934.

INTERRUPTION DE COURANT. — Le courant électrique sera interrompu aujourd'hui dimanche, de 7 à 15 h.

VISITE DU CONTROLEUR. — Le contrôleur des contributions directes se tiendra à la Mairie, jeudi 7 juin, de 9 à 11 h.

COMINES

M. L'ABBE JOSEPH LEFEBVRE, NOMME CURE DE LEZENNES, A FAIT SES ADIEUX AUX COMINOIS

Comme nous l'avons annoncé, M. l'abbé Joseph Lefebvre, vicaire, à Comines-Saint-Chrysole, depuis 21 ans, a été nommé par décision de S. Em. le Cardinal, curé de Lezennes.

Afin de faire ses adieux aux habitants de Comines, une touchante réunion s'est déroulée l'autre soir dans la salle des fêtes du Patronage de la rue du Bas-Chemin.

M. l'abbé Lefebvre était entouré de M. le chanoine Lamstaes, doyen de Comines; M. Meurillon, maire; MM. les abbés Vens et Lorthiois, ainsi que de MM. Léon Schoutteten, président du Patronage; Henri Lécluse, président de l'Amicale des anciens élèves.

La salle était archicomble quand M. Leon Schoutteten prit la parole pour retracer le ministère de M. l'abbé Lefebvre à Comines, et aussi pour rappeler sa belle conduite durant la guerre, qui lui vaut d'être aujourd'hui, chevalier de la Légion d'honneur et capitaine de réserve d'artillerie.

M. le Doyen fit un vif éloge de M. l'abbé Lefebvre et exprima tous les regrets qu'il éprouvait en voyant partir ce prêtre aimé qui fut son précieux collaborateur durant de longues années.

Vivement ému, M. l'abbé Lefebvre remercia les paroissiens de Comines de la sympathie qu'il leur témoignait. Il affirma qu'il n'oublierait jamais la population de Saint-Chrysole et qu'il espérait faire du bon travail grâce aux prières de ses anciens paroissiens dans le nouveau ministère où il est appelé.

L'installation de M. l'abbé Lefebvre à Lezennes a lieu aujourd'hui, dimanche. De nombreux Cominois y assisteront.

Cette démarche de sympathie montrera bien à quel point M. l'abbé Lefebvre jouissait de la confiance et de l'estime de tout Comines.

ECHOS DU VOYAGE DES ANCIENS COMBATTANTS A MARCHE-LES-DAMES

Les sections F. I., F.N.C. de Comines-Belgique et l'A.G.M.G. de Comines-France avaient organisé le dimanche 27 mai 1934, un train radio, ayant pour point d'arrêt Tiff, Marche-les-Dames, Namur; le train, sous l'habile direction de M. Combien, délégué de la Société nationale des chemins de fer belges, quitta Comines-Belgique à 6 h., du matin, emportant 300 voyageurs.

Le long du trajet, M. Combien donna d'une façon claire, précise et concise, tous les renseignements sur les sites, panoramas des régions traversées.

Puis des morceaux de musique choisis agrémentèrent vivement ce beau et intéressant voyage.

Au retour, à partir de Namur, de nombreux chanteurs et orateurs purent s'approcher du « Micro » et lancer chansons, monologues et speechs, qui furent vivement applaudis par tous les auditeurs-voyageurs.

Une belle tombola agrémenta, en outre, cette belle sortie et chacun des voyageurs emporta un lot.

Nos félicitations aux dirigeants des sections patriotiques qui organisèrent et eurent la charge de ce très intéressant voyage, mais les félicitations les plus vives et les plus méritées reviennent à M. Combien qui sut intéresser les nombreux voyageurs qui espèrent, en sa compagnie et sous sa haute direction, ... un aussi beau et aussi intéressant voyage.